

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES**  
**DIXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF**  
**(2018-2019)**  
**LE 14 MAI 2019**

**01.00 RECUEILLEMENT**

À 19 h, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle souligne la présence de :

Monsieur Cédric Lessard-Lachance, représentant de l'Association des professeurs de Lignery (APL).

**02.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 14 MAI 2019 À 19 H AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M<sup>mes</sup> les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)

Suzanne Gaudette (5)

Michelle Morin (3)

Margot Pagé (9)

Sophia Plante, représentante du comité de parents, niveau secondaire

Valérie Roy, représentante du comité de parents

Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Éric Allard (4)

Stéphane Bessette (1)

Stéphane Desjardins (8)

André Dugas (7)

Tommy Gaulin, représentant EHDAA

Alain Lemieux (11)

ABSENCES : Cédric Fontaine (6)

Martin Herteleer, représentant du comité de parents, niveau primaire

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

AINSI QUE :

M<sup>mes</sup> Pascale Gingras, directrice générale adjointe  
Marie-Claude Huberdeau, directrice générale adjointe  
Kathlyn Morel, directrice générale

M. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint

ET :

Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications

MM. Benoit Choinière, directeur du Service des ressources financières  
Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

**03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

**C.E.-3792-05-19 04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que déposé, à savoir :

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS**

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2019.

**07.00 SERVICES ÉDUCATIFS**

**08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

09.01 Liste des comptes – Validation

**10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

10.01 École de la Magdeleine - Remplacement de bassin de toiture, appel d'offres 18-064-AOP-71818

10.02 Centre l'Accore - Francisation (184, boul. Salaberry) - Remplacement de fenêtres, appel d'offres 18-060-AOP-71822

10.03 Service de déménagement à exécution sur demande - plusieurs prestataires de services, appel d'offres 18-053-AOP

**11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

**12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**

**13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS**

**C.E.-3793-05-19**

**06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2019.**

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire

CEX du 14 mai 2019

le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2019.

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2019 soit adopté tel déposé.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **07.00 SERVICES ÉDUCATIFS**

#### **08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

#### **09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

##### **09.01 Liste des comptes – Validation**

Monsieur Benoit Choinière, directeur du Service des ressources financières, présente le dossier.

Monsieur Choinière confirme qu'il n'a reçu aucune question relativement aux comptes payés pour la période commençant le **24 mars 2019** et se terminant le **20 avril 2019**

#### **10.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

C.E.-3794-05-19

##### **10.01 ÉCOLE DE LA MAGDELEINE - REMPLACEMENT DE BASSIN DE TOITURE, APPEL D'OFFRES 18-064-AOP-71818**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que l'unique soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

d'octroyer le contrat pour le remplacement bassin de toiture, à l'école de la Magdeleine, à **Couvreur RB Proulx Inc.**, de LaSalle, pour un montant forfaitaire de **281 950.00 \$** avant les taxes (**325 321.76 \$** taxes incluses), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 9 mai 2019;

que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

Madame Michelle Morin demande le vote.

ONT VOTÉ POUR : 11 commissaires

ONT VOTÉ CONTRE : 3 commissaires

CEX du 14 mai 2019

## ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

C.E.-3795-05-19

**10.02 CENTRE L'ACCORE - FRANCISATION (184, BOUL. SALABERRY) - REMPLACEMENT DE FENÊTRES, APPEL D'OFFRES 18-060-AOP-71822**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'octroyer le contrat pour le remplacement de fenêtres au Centre l'Accore - Francisation (184, boul. Salaberry), à **AMRO Aluminium Inc.**, de Hinchinbrooke, pour un montant forfaitaire de 108 645.00 \$ avant les taxes (124 914.59 \$ taxes incluses), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 7 mai 2019;

que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-3796-05-19

**10.03 SERVICE DE DÉMÉNAGEMENT À EXÉCUTION SUR DEMANDE - PLUSIEURS PRESTATAIRES DE SERVICES, APPEL D'OFFRES 18-053-AOP**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

d'octroyer le contrat pour le Service de déménagement à exécution sur demande - plusieurs prestataires de services, aux soumissionnaires suivants :

CEX du 14 mai 2019

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant (avant taxes)</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>
<b>Les déménageurs AMJ Campbell, Lachine</b>	192 490.44 \$	221 315.88 \$
<b>Déménagement et Entreposage La Prairie, La Prairie</b>	195 825.00 \$	225 149.79 \$
<b>Déménagement MEC Plus (Mini-entrepôts concept), Anjou</b>	205 323.75 \$	236 070.98 \$

le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 16 avril 2019;

que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

**12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**

**13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**C.E.-3797-05-19**

**15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 19 h 30,

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Présidence de la séance

\_\_\_\_\_  
Secrétaire générale

1322-015  
S:\510\SG\1000\_Administration\_generale\1320\_CEX\1321\_PV\1-2018-2019\10. 14 mai 2019.docx

CEX du 14 mai 2019